

La mosaïque agricole

En créant au fil des siècles les parcelles, les chemins, les mares ou les haies, l'agriculture a organisé l'espace rural. La mosaïque que constitue le paysage en est la partie visible. Elle donne une identité à la région et participe à sa richesse écologique. Témoin des savoir-faire locaux, c'est aussi un atout économique et de communication à mettre en valeur.



Diversité et jonctions

Une mosaïque agricole est composée d'éléments étroitement connectés entre eux :

des parcelles variées : cultures, prairies, parcours, friches, bois et bosquets...



des éléments ponctuels : arbres isolés, mares et étangs, murets et clapas, etc.



des linéaires qui relient les espaces entre eux et servent de couloirs de circulation à la faune : fossés, bandes enherbées, haies, chemins...



Pour des paysages de qualité

Plusieurs critères permettent de juger de la qualité d'une mosaïque agricole, notamment :

- la **diversité** (des cultures, des espaces non cultivés, des mares, des linéaires...)
- la **connexion** des éléments entre eux, nécessaire pour assurer la dispersion des espèces et les échanges génétiques entre populations ;
- la **fonctionnalité**, c'est-à-dire la capacité des divers éléments à remplir leurs différentes fonctions : distribution et épurement des eaux, abri contre le vent, production de nourriture ou de matières premières, refuges pour la faune, etc.

Retrouver une mosaïque diversifiée

Quel équilibre entre milieux naturels et milieux cultivés, pour créer un paysage harmonieux propre à chaque région ?

- Maintenir ou créer des espaces interstitiels entre les cultures : haies, talus, fossés, murets, bandes enherbées...
- Préserver les éléments ponctuels du paysage : bosquets, arbres isolés, mares...
- Favoriser l'enherbement entre les rangs dans les vergers et les vignes.
- Limiter la colonisation des milieux ouverts par les arbustes et les arbres : préserver les pelouses, les landes, les prairies de fauche, les zones humides pâturées, les tourbières...
- Ouvrir les espaces qui tendent à se fermer au moyen du brûlage ou du gyrobroyage et les maintenir ouverts grâce au pâturage.
- Maintenir le morcellement parcellaire qui crée la mosaïque et diversifier ou répartir les cultures.
- Veiller à la continuité des linéaires (haies, bandes enherbées, fossés...) : ils facilitent le déplacement des espèces et enrichissent les milieux.

Respecter l'identité des paysages

Certains grands ensembles méritent d'être conservés tels quels par des pratiques de gestion adaptées et spécifiques. On peut citer par exemple les causses, les sansouires et les steppes salées de Camargue ou du littoral, les lagunes, les grands massifs forestiers comme celui des Cévennes, les estives pyrénéennes...

La nécessité d'un travail collectif

Le paysage agricole se raisonne à l'échelle de l'exploitation, mais aussi au-delà. Il faut veiller en particulier à :

- Préserver la cohérence des réseaux, comme les canaux d'irrigation et de drainage, le maillage des haies, etc.
- Coordonner les initiatives des agriculteurs, des forestiers, des particuliers et des collectivités, par exemple en identifiant les dimensions emblématiques de l'identité locale ou les éléments (faune, flore, patrimoine) qui sont devenus rares et qu'il faut absolument préserver.
- Garantir la multifonctionnalité de l'espace rural en engageant un dialogue avec tous les usagers : chasseurs, forestiers, agriculteurs, clubs sportifs, naturalistes, résidents, élus, etc.

Construire des paysages : défi technique et scientifique

Il ne s'agit pas de reproduire à l'identique les paysages traditionnels, il faut adapter l'espace rural aux besoins et aux enjeux d'aujourd'hui. Pour cela, il est nécessaire de mettre à profit à la fois les connaissances pratiques des acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, chasseurs...) et les savoirs scientifiques des chercheurs et des naturalistes.

Beaucoup d'incertitudes demeurent dans la connaissance des relations entre l'homme et les milieux naturels. Chacun peut contribuer à combler ces manques en faisant partager ses expériences. Il faut, pour cela, créer des lieux de concertation et d'échange entre les acteurs locaux afin de mobiliser les compétences de chacun.

Fiche réalisée par le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, l'association Geyser, les Chambres d'Agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère, la Chambre Régionale d'Agriculture et la Fédération Régionale des Chasseurs avec l'appui de la DIREN, de la Région Languedoc-Roussillon et de l'Union européenne.

Renseignements : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Espace République, 20 rue de la République. 34000 Montpellier. Tél : 04 67 22 90 27. ■ Chambre Régionale d'Agriculture, Mas de Saporta, 34875 Lattes. Tél : 04 67 20 88 63.
Sources : CEN L-R ■ Geyser ■ Comédie, Programme d'appui au dialogue territorial : www.comedie.org ■ Bertrand J., 2001. Agriculture et biodiversité, un partenariat à valoriser. ONCFS, Bergerie Nationale de Rambouillet, Educagri éditions, 157p. ■ Région de Bourgogne, 2002. La Bourgogne nature, terroirs et bocage, 2002, 28p. ■ Baudry J., Jouin A. 2003. De la haie aux bocages, organisation, dynamique et gestion, INRA Editions, 455p. **Photos** : CEN L-R.